

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

Du 29 mai au 5 juillet 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document
mentionnant
mon numéro fiscal
et celui de mon
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte
ÉduConnect
ou
→ mes codes pour
me connecter
via **FranceConnect**



Mon adresse
de messagerie
électronique

Plus d'informations au verso

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte **ÉduConnect** ou **France Connect** sur teleservices.education.gouv.fr

Je clique sur "Mes services / Bourse de lycée" et j'arrive sur le service.

- 2 Je fais une demande pour :
 - mon enfant qui est en 3^e en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2023 ;
 - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur teleservices.education.gouv.fr

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)